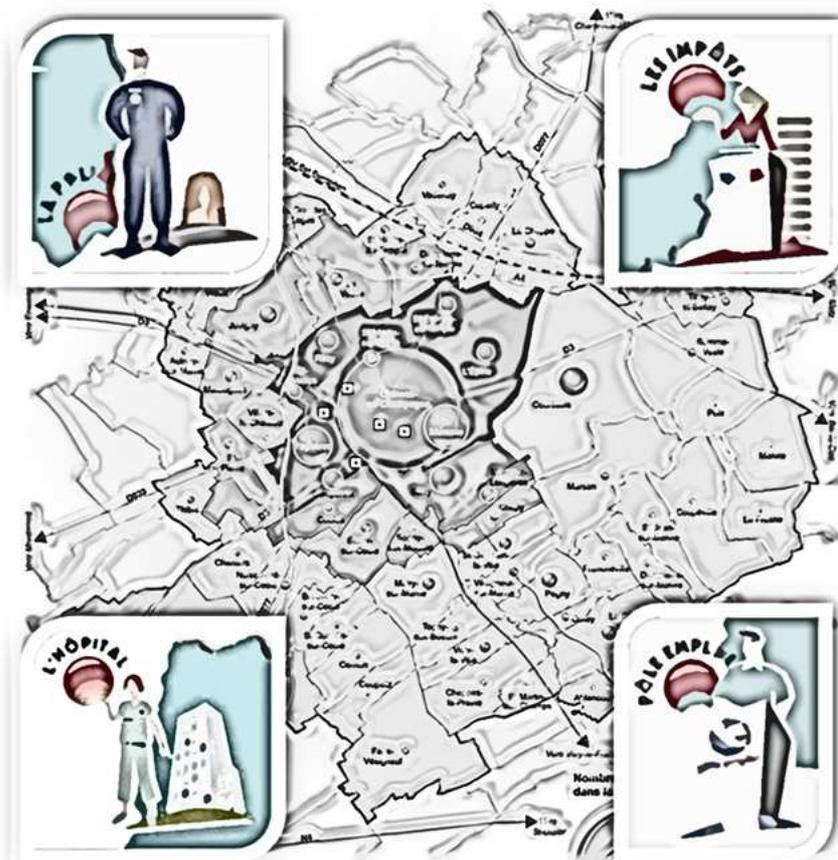


Repères et analyses de l'emploi châlonnais

Les activités publiques



CONTENU

Préambule

Méthodologie de l'étude

1. Dynamique des activités publiques.....	4
L'emploi dans le secteur public s'accroît fortement à l'échelon châlonnais	4
... mais de façon moins marquée qu'ailleurs.....	4
Depuis 30 ans, ce sont surtout les emplois dans les activités de santé et d'action sociale qui augmentent sensiblement.....	5
Les activités publiques représentent près de 30% des emplois de l'aire urbaine châlonnaise en 2009.....	5
La sphère publique occupe une place croissante de l'économie des aires urbaines françaises.....	6
Un accroissement continu de la part des activités publiques dans l'aire châlonnaise comme ailleurs.....	6
2. Les facteurs d'évolution de l'emploi public à Châlons-en-Champagne entre 1982 et 2009.....	7
1. L'administration publique.....	7
2. Les activités d'éducation et de formation.....	9
3. Les activités de santé et d'action sociale.....	10
3. Spécialisation de l'économie de Châlons-en-Champagne.....	11
1. L'administration publique.....	11
2. Les activités d'éducation et de formation.....	12
3. Les activités de santé et d'action sociale.....	13
Conclusion.....	15
Annexes.....	16

Préambule

Le devenir des villes moyennes constitue un enjeu pour l'aménagement du territoire français comme le soulignent les politiques initiées par la DATAR entre 1973 et 1982 ou encore les travaux effectués par la DIACT entre 2005 et 2010. Ces villes ont au cours de la période des trente glorieuses assumé l'absorption de l'exode rural, le développement industriel et la modernisation socio-économique de la société française. Elles ont contribué à l'amélioration des conditions de vie et participer à la création de richesses.

Désormais, depuis quelques années, les villes moyennes sont confrontées à l'émergence de la métropolisation et fragilisées par les risques économiques, sociaux d'une désindustrialisation marquée mais aussi par les politiques de réduction des effectifs de la sphère publique, interrogeant leur devenir. La place et le rôle de la sphère publique dans le développement des villes moyennes semblent donc être un enjeu majeur pour le décideur public local et national.

L'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération et du Pays de Châlons-en-Champagne, entend contribuer à une meilleure connaissance des dynamiques économiques concernant les territoires et en particuliers les villes moyennes dans un contexte national et international en mouvement. Elle s'interroge notamment sur le positionnement de son territoire vis-à-vis des secteurs d'activités en déclin ou en essor ainsi que sur le rôle joué par les politiques publiques locales dans la dynamique de l'emploi.

Méthodologie de l'étude

Cette analyse s'inscrit dans le cadre de la compréhension des dynamiques châlonnaises de l'emploi sous l'angle de la théorie de la base économique. Le développement urbain serait d'une part, lié à la circulation monétaire¹ interne au territoire, d'autre part, à l'importance des mécanismes de la demande soutenant la production de richesses à l'intérieur de ce territoire².

Dans cette optique théorique, ce document fait partie d'une étude comprenant 4 volets ayant pour but de décrire la base économique châlonnaise et de comprendre ses spécificités par rapport à d'autres villes ou ensemble de villes. Ces documents ont pour vocation à s'interroger sur le développement de l'emploi entre ce qui relève de l'environnement économique national, ce qui ressort du niveau local et de son positionnement économique dans des secteurs d'activités plus ou moins performants.

Ce deuxième volet est consacré aux activités économiques appartenant à la sphère publique. Elle regroupe des activités de nature essentiellement publiques dont les services et produits sont destinées aux besoins des populations locales mais aussi fournissant un service au-delà de ce périmètre. Cette sphère publique regroupe :

- Les administrations publiques ;
- Les activités d'éducation et de formation ;
- Les activités de santé et d'action sociale³.

Afin de mettre en évidence les tendances d'évolution sur une période entre 1982 et 2009, on aura recours à des comparaisons avec :

- l'ensemble des aires urbaines françaises de la dimension de Châlons-en-Champagne (de 50 000 à 120 000 habitants) ;
- l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est ;
- le département de la Marne ;
- les aires urbaines du G10 (projet de pôle métropolitain regroupant les agglomérations de : Charleville-mézières, Sedan, Château-Thierry, Rethel, Laon, Soissons, Vitry-le-François, Châlons-en-Champagne, épernay et Reims) ;
- la France métropolitaine.

Pour étudier les particularités des activités tertiaires de proximité, 2 outils d'analyses ont été mobilisés :

- l'indice de concentration relative qui permet d'observer l'évolution de la concentration de l'emploi dans les sous-secteurs de production immatérielle par rapport à un référentiel de villes intermédiaires et un référentiel national.

¹ Sombart, 1916, «Der Modern Kapitalismus».

² Davezies L., 2012, « La Crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale », Le Seuil / La république des idées, 128 pages.

³ Pour plus de détail concernant les emplois faisant partie de ces activités se reporter aux annexes.

- L'indice shift-share qui permet de mesurer la part de l'évolution de l'emploi agricole qui serait due au contexte local.

Note méthodologique

L'agglomération châlonnaise est assimilée à son aire urbaine. Pour mémoire, l'INSEE définit l'aire urbaine comme « un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci ». L'aire urbaine est qualifiée de grande, moyenne ou petite selon la taille de son pôle urbain. Celui-ci est défini par l'INSEE comme étant une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2000 habitants ». La notion d'aire urbaine permet ainsi de définir l'agglomération dans son sens économique.

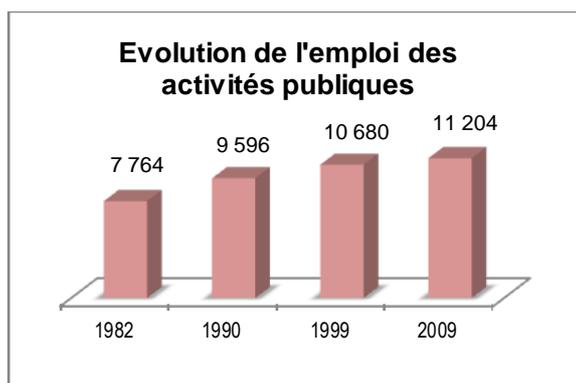
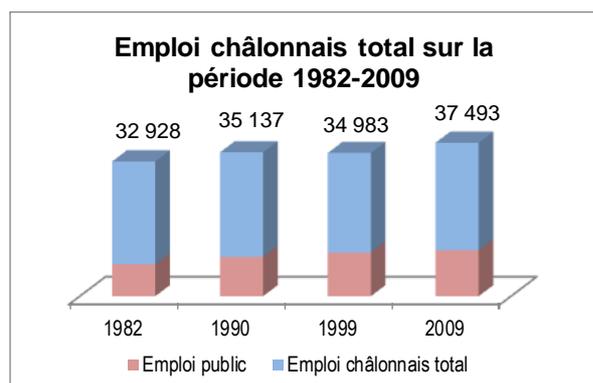
1. Dynamique des activités publiques

L'emploi dans le secteur public s'accroît fortement à l'échelon châlonnais ...

En 30 ans, l'aire urbaine châlonnaise a gagné un peu plus de 4 500 emplois sur son territoire tous secteurs d'activités confondus. En parallèle, le nombre d'emplois publics a augmenté de près de 3 400 emplois.

Sur la période 1982-1990, la hausse du nombre d'emplois châlonnais est en partie due à l'augmentation du nombre d'emplois publics dans la mesure où pour 2 200 emplois supplémentaires, 1 800 appartiennent aux administrations publiques, aux activités d'éducation, de formation, de santé et d'action sociale.

Sur la période 1999-2009, l'augmentation du nombre d'emplois châlonnais est un peu moins dépendante de l'emploi public, même si celui-ci est toujours un de ces moteurs, pour 2 500 emplois supplémentaires, 600 sont de nature publics.

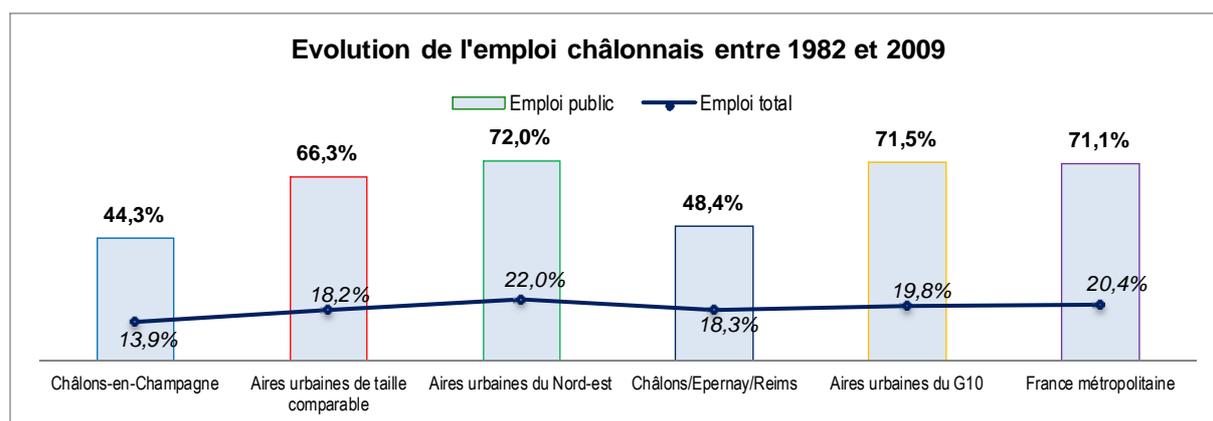


Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

... mais de façon moins marquée qu'ailleurs

Alors que l'accroissement de l'emploi sur le territoire châlonnais a augmenté de 13,9% entre 1982 et 2009, l'emploi public y a progressé de plus de 44%. Cette augmentation est moins importante que les progressions de l'emploi public dans les aires urbaines moyennes et les aires urbaines du Nord-Est avec respectivement des hausses de 66,3% et 72,0%.

De façon générale, on observe une dépendance entre la croissance du nombre d'emplois et l'augmentation de l'emploi public des aires urbaines de taille moyenne et celles du Nord-Est.

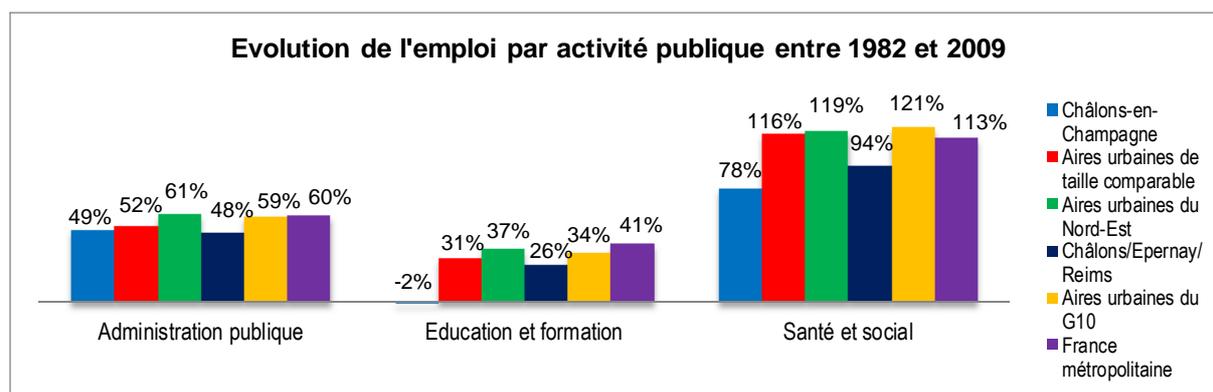


Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Depuis 30 ans, ce sont surtout les emplois dans les activités de santé et d'action sociale qui augmentent sensiblement

Les emplois dans ce secteur augmentent de 78% à Châlons-en-Champagne. A l'inverse, les emplois dans les activités de formation et d'éducation y diminuent de 2%. On observe cependant qu'en France métropolitaine, dans l'ensemble des aires urbaines de taille moyenne et celles du Nord-Est :

- Une augmentation plus forte de l'emploi dans les activités de santé et d'action sociale respectivement avec des taux de croissance de 113, 119 et 116% ;
- Une évolution positive de l'emploi dans les activités de formation et d'éducation avec respectivement des taux de croissance de 41, 34 et 26%.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Les activités publiques représentent près de 30% des emplois de l'aire urbaine châlonnaise en 2009

Dans l'aire urbaine châlonnaise, le nombre d'emplois dans l'administration publique augmente de plus de 2 000 emplois sur les 30 dernières années, représentant un peu moins de la moitié des nouveaux emplois châlonnais sur cette période. Par conséquent, la part de ces emplois prend une importance particulière passant de 12,6% en 1982 à 16,6% en 2009. De même, le nombre d'emplois dans les activités de la santé et de l'action sociale augmentent fortement également, avec un gain de 1 400 emplois sur la même période. La part de ces emplois représente 8,6% de l'emploi châlonnais en 2009. Le nombre d'emplois dans les activités de l'éducation et de la formation est relativement stable sur l'ensemble de la période 1982-2009, mais diminue fortement entre 1999 et 2009, avec une perte de 450 emplois.

Globalement, ces 3 activités essentiellement publiques représentent en 2009, 30% de l'emploi dans l'aire urbaine de Châlons-en-Champagne contre 23,6% en 1982, cela s'explique par la forte hausse de l'emploi dans les administrations et les activités de la santé.

Evolution du niveau d'emploi dans les activités publiques

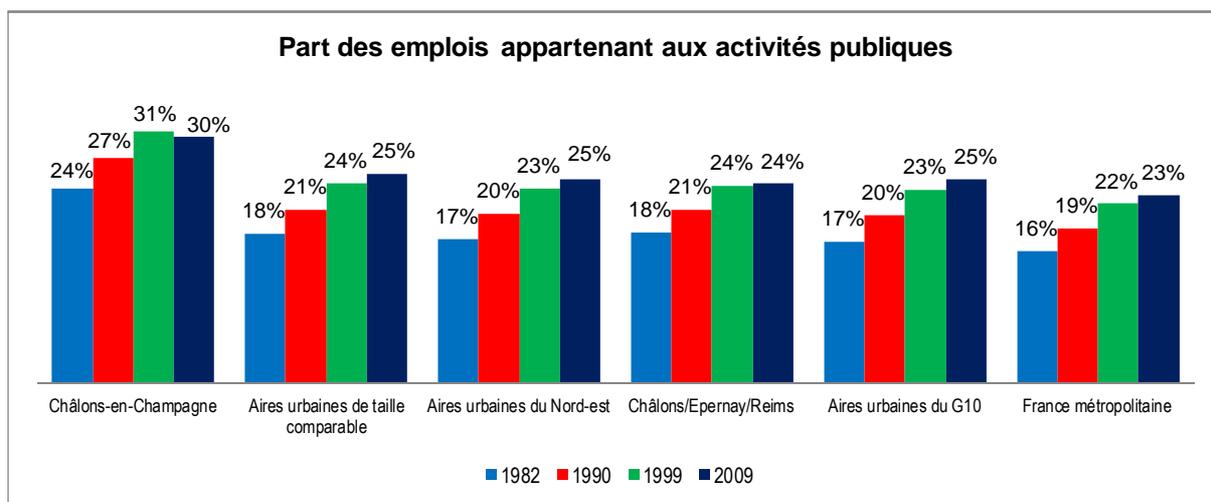
	1982		1990		1999		2009	
	Emploi	Part	Emploi	part	Emploi	Part	Emploi	Part
Administration publique	4 148	12,6%	5 192	14,8%	5 761	16,5%	6 208	16,6%
Education-formation	1 816	5,5%	2 100	6,0%	2 255	6,4%	1 788	4,8%
Santé et social	1 800	5,5%	2 304	6,6%	2 664	7,6%	3 208	8,6%
Total activités publiques	7 764	23,6%	9 596	27,3%	10 680	30,5%	11 204	29,9%
Emploi total	32 928		35 137		34 983		37 493	

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

La sphère publique occupe une place croissante de l'économie des aires urbaines françaises

Entre 1982 et 1999, la part des activités publiques dans l'économie a augmenté à un rythme soutenu à la fois pour l'ensemble des aires urbaines de taille moyenne, pour l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est, pour la France métropolitaine mais également pour l'aire urbaine châlonnaise, augmentant de près de 6 points en 17 ans. L'aire urbaine châlonnaise se caractérise par une part d'emplois dans les activités publiques nettement plus importante qu'ailleurs, celle-ci est de 31% en 1999 quand en moyenne elle est de 24% pour les aires urbaines de même catégorie. De 1999 à 2009, la part des activités publiques semblent se stabiliser aussi bien à Châlons-en-Champagne qu'ailleurs.

On remarque ainsi les mêmes tendances au niveau national qu'au niveau local, à savoir une augmentation générale de l'importance de l'emploi public dans l'économie. Sur la période 1999-2009, la stabilisation de la part de l'emploi public est liée à la tendance au resserrement des dépenses publiques qui a des conséquences sur l'emploi.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Un accroissement continu de la part des activités publiques dans l'aire châlonnaise comme ailleurs

En comparant le cas châlonnais avec l'ensemble des aires urbaines de taille moyenne, du Nord-Est, de la Marne, ou de la France métropolitaine, on observe :

- une nette prédominance de l'administration publique dans l'aire urbaine châlonnaise que ce soit en 1982 ou en 2009. L'administration représente 16,6% des emplois châlonnais en 2009 et 8,9% des emplois nationaux à la même date.
- une importance croissante de l'administration publique dans l'économie, que ce soit pour les aires urbaines marnaises, du Nord-Est ou de France métropolitaine.
- une importance accrue des activités de la santé et de l'action sociale dans l'emploi des aires urbaines. Si l'aire urbaine châlonnaise connaît une forte augmentation du poids de ce secteur dans son économie, passant de 5,5% à 8,6% des emplois, c'est le cas également sur l'ensemble du territoire métropolitain français, où l'emploi dans ce secteur passe de 4,9% en 1982 à 8,7% en 2009.
- Une diminution du poids des activités de la formation et de l'éducation dans l'emploi entre 1999 et 2009, aussi bien sur l'ensemble du territoire national que pour les aires urbaines du Nord-Est, de taille moyenne, et à fortiori pour l'aire urbaine châlonnaise. Plus particulièrement, on observe pour cette dernière que le poids du secteur de l'éducation et de la formation est moins important en 2009 qu'en 1982.

L'aire urbaine châlonnaise suit les tendances nationales d'évolution de l'emploi public sur les 30 dernières années mais sa dépendance dans cet emploi, principalement due à l'administration publique avec la présence d'une garnison militaire et son statut de capitale administrative régionale l'a rendue vulnérable aux réformes territoriales et militaires.

Evolution de la répartition de l'emploi dans les activités publiques

	Périodes d'observation	Châlons-en-Champagne	Aires urbaines de taille comparable	Aires urbaines du Nord-Est	Châlons/Epemay/Reims	Aires urbaines du G10	France métropolitaine
Administration publique	1982	12,6%	7,8%	7,2%	7,5%	7,1%	6,7%
	1990	14,8%	8,9%	8,4%	8,7%	8,3%	7,8%
	1999	16,5%	10,0%	9,4%	10,0%	9,3%	8,8%
	2009	16,6%	10,0%	9,5%	9,5%	9,4%	8,9%
Education-Formation	1982	5,5%	4,8%	4,9%	5,0%	4,8%	4,4%
	1990	6,0%	5,2%	5,3%	5,4%	5,2%	4,8%
	1999	6,4%	5,8%	5,9%	5,9%	5,8%	5,4%
	2009	4,8%	5,3%	5,5%	5,4%	5,4%	5,1%
Santé et social	1982	5,5%	5,5%	5,4%	5,7%	5,3%	4,9%
	1990	6,6%	6,9%	6,8%	7,0%	6,8%	6,2%
	1999	7,6%	8,4%	8,2%	8,0%	8,2%	7,5%
	2009	8,6%	10,0%	9,7%	9,3%	9,8%	8,7%

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

2. Les facteurs d'évolution de l'emploi public châlonnais sur la période 1982-2009

Note méthodologique

L'analyse shift-share* permet de mesurer les disparités de croissance de l'emploi entre les territoires. Elle évalue les performances sectorielles et locales d'une économie par rapport à une économie de référence plus large. Cette analyse met ainsi en évidence :

- un effet sectoriel, correspondant à la santé du secteur étudié. Si l'effet sectoriel est positif, cela signifie que le secteur est porteur, en termes d'emplois. Au contraire, si l'effet est négatif, le secteur est un handicap pour l'évolution de l'emploi ;
- un effet local ou spécifique. Il mesure l'impact de tous les facteurs spécifiques propres au territoire considéré qui ont une conséquence sur la croissance de l'emploi (hormis les effets sectoriels). Si l'effet est positif, cela signifie que les facteurs spécifiques à la région favorisent la création d'emplois (c'est à dire, le dynamisme et les performances des entreprises du territoire, l'efficacité des politiques publiques en matière d'emplois). Le plus souvent, la consultation des experts de la branche et de la documentation permettent d'identifier le(s) facteur(s) à l'origine d'un avantage concurrentiel local (exemple : la disponibilité de facteurs de production et l'accès au marché pour des produits particuliers).

* Il s'agit d'un outil des sciences régionales, développé initialement par E.S. Dunn en 1959.

Pour mémoire, la science régionale est un domaine des sciences sociales qui développe une approche analytique aux questions spécifiquement urbaines, rurales et régionales

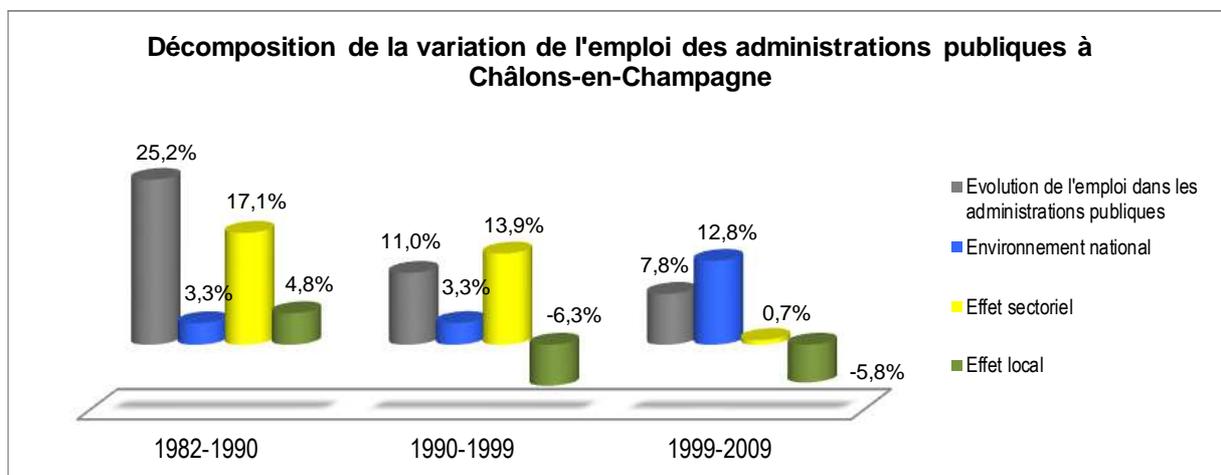
1. L'administration publique

Il s'agit d'un secteur d'activités qui connaît une forte croissance dans les années 1980 et 1990, celle-ci s'atténuant ensuite

Le contexte sectoriel national de l'administration publique est favorable sur les périodes 1982-1990 et 1990-1999 ; ce qui signifie que ce secteur est dynamique sur tout le territoire français. Il reflète la complexité croissante des économies modernes avec l'apparition de nouveaux organismes de gestions de la vie publique ayant pour but de répondre aux enjeux socio-éco-environnementaux de la société moderne

française. Ce contexte sectoriel national devient neutre entre 1999 et 2009, reflétant les débats qui ont commencé à apparaître dans les années 2000 sur la réduction des dépenses de l'Etat et par conséquent de ses effectifs publics.

L'aire urbaine châlonnaise n'échappe pas à ces tendances, on attribue à l'effet sectoriel des gains de 17,1% d'emplois entre 1982 et 1990, de 13,9% entre 1990 et 1999, de 0,7% entre 1999 et 2009.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

L'évolution de l'emploi public châlonnais est une illustration du bénéfice que le territoire a tiré profit de son statut de capitale régionale

Sur la période 1982-1990, l'aire urbaine châlonnaise se caractérise par une progression plus importante de l'emploi dans l'administration publique par rapport aux aires urbaines de taille comparable et aux aires urbaines du Nord-Est. L'effet local châlonnais contribue pour 4,8% à la croissance de l'emploi alors que l'effet local des aires urbaines de taille comparable est négatif. Au cours de cette période, l'augmentation de l'emploi dans l'administration publique à Châlons-en-Champagne, s'explique par son rôle de capitale régionale et départementale que les autres villes moyennes n'ont pas forcément, se trouvant favorisée par les mesures de décentralisation.

Au contraire, sur les périodes 1990-1999 et 1999-2009, l'aire urbaine châlonnaise se caractérise par une progression plus modérée de l'emploi dans l'administration publique due à un contexte local faible par rapport aux aires urbaines du Nord-Est et de taille comparable. Il peut s'agir d'un phénomène de rattrapage d'autres territoires ou à un niveau de seuil en emploi public atteint pour Châlons-en-Champagne.

Variation de l'emploi des administrations publiques due aux effets locaux

	Variation de l'emploi 1982-1990		Variation de l'emploi 1990-1999		Variation de l'emploi 1999-2009	
	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local
Châlons-en-Champagne	25,2%	4,8%	11,0%	-6,3%	7,8%	-5,8%
Aire urbaine de 50 à 120 000 habitants	18,5%	-1,9%	15,6%	-1,6%	11,5%	-2,0%
Reims	15,5%	-4,9%	23,2%	6,0%	3,4%	-10,1%
Aire urbaines de 120 à 500 000 habitants	20,4%	0,0%	17,3%	0,0%	12,4%	-1,1%
Epemay	31,2%	10,8%	42,9%	25,7%	-18,4%	-31,9%
Vitry-le-François	39,1%	18,8%	11,4%	-5,8%	-1,9%	-15,4%
Aire urbaines de 15 à 50 000 habitants	23,6%	3,2%	19,3%	2,1%	16,2%	2,6%
Aire urbaines du Nord-Est	20,4%	0,1%	17,7%	0,5%	13,2%	-0,3%

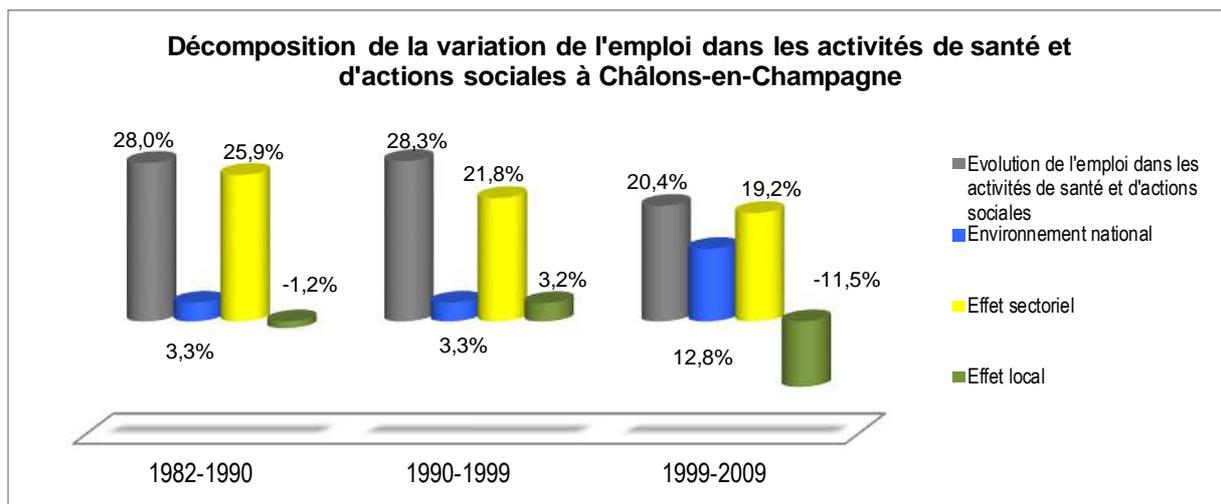
Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

2. Les activités de la santé et de l'action sociale

Ce secteur d'activités connaît une forte croissance sur ces 30 dernières années

Le contexte sectoriel national des activités de la santé et de l'action sociale est favorable sur la période 1982-2009 et continue de l'être. Il reflète une société tournée en partie vers les questions sociales et sanitaires. De ce fait, les territoires locaux bénéficient de la croissance de ces emplois.

Pour l'aire urbaine châlonnaise, on estime que l'effet sectoriel national explique des gains de 25,9% pour la période 1982-1990, de 21,8% pour la période 1990-1999 et de 19,2% pour la période 1999-2009 sur la variation d'emplois des activités de santé et d'action sociale au niveau local.



Une atténuation de la croissance de l'emploi châlonnais dans les activités de la santé et de l'action sociale est due au contexte local

Sur la période 1999-2009, l'aire urbaine châlonnaise se singularise par une progression moins importante de l'emploi dans les activités de la santé et de l'action sociale par rapport aux aires urbaines de sa catégorie et aux aires urbaines situées du Nord-Est. En effet, l'effet local châlonnais contribue négativement à la croissance de ce type d'emploi sur cette période particulière, reflétant une démographie châlonnaise en diminution et donc un besoin moins important qu'ailleurs pour ces activités de services à la population.

Variation de l'emploi dans les activités de santé et d'actions sociales due aux effets locaux

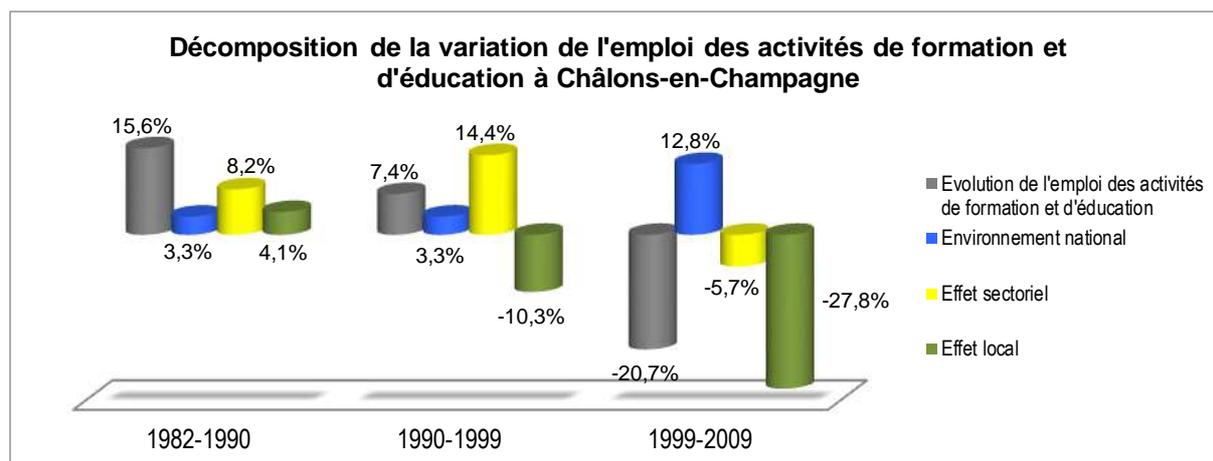
	Variation de l'emploi 1982-1990		Variation de l'emploi 1990-1999		Variation de l'emploi 1999-2009	
	global	due à l'effet local	global	due à l'effet local	global	due à l'effet local
Châlons-en-Champagne	28,0%	-1,2%	28,3%	3,2%	20,4%	-11,5%
Aire urbaine de 50 à 120 000 habitants	28,0%	-1,2%	26,7%	1,6%	32,5%	0,5%
Reims	28,5%	-0,7%	18,6%	-6,5%	30,9%	-1,1%
Aire urbaines de 120 à 500 000 habitants	28,8%	-0,4%	26,8%	1,7%	34,4%	2,4%
Epemay	26,7%	-2,5%	33,3%	8,2%	11,0%	-21,0%
Vitry-le-François	25,0%	-4,2%	39,5%	14,4%	2,5%	-29,4%
Aire urbaines de 15 à 50 000 habitants	34,4%	5,2%	26,1%	1,0%	30,8%	-1,2%
Aire urbaines du Nord-Est	29,7%	0,5%	26,4%	1,3%	33,4%	1,5%

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

3. Les activités de formation et d'éducation

Il s'agit d'un secteur d'activités déclinant depuis le début des années 2000

Le contexte sectoriel national de l'éducation et de la formation est favorable entre 1982 et 1999. Ce secteur a été un secteur dynamique sur l'ensemble du territoire français. Il est le reflet d'un développement de l'économie poussant l'Etat à investir dans le capital humain ainsi qu'une augmentation du niveau de vie de la population qui accroît sa consommation de biens dits supérieurs. Sur la période récente 1999-2009, l'emploi dans ce secteur d'activités diminue au niveau national. Ces tendances ont un impact au niveau local, ainsi on attribue à l'effet sectoriel une perte d'emploi de 5,7 % dans le secteur d'activités de la formation et de l'éducation sur cette dernière période.



La diminution accrue de l'emploi dans les activités de formation et d'éducation à Châlons-en-Champagne est due à son contexte local dans les années 2000

Sur la période 1982-1990, l'aire urbaine châlonnaise se caractérise par une progression plus importante de l'emploi dans les activités de formation et d'éducation par rapport aux aires urbaines de taille comparable et aux aires urbaines du Nord-Est. L'effet local châlonnais sur cette période contribue positivement pour 4,1% à la croissance de l'emploi de ce secteur d'activités quand l'effet local de l'ensemble des aires urbaines moyennes contribue négativement à la croissance de ce même type d'emploi. Il y a donc un effet négatif des villes moyennes pour la croissance de l'emploi dans les activités de formation et d'éducation mais Châlons-en-Champagne sur cette période ne connaît pas ce phénomène.

A l'inverse sur les périodes 1990-1999 et 1999-2009, l'aire urbaine châlonnaise connaît une diminution sensible du nombre d'emploi dans les activités d'éducation toujours en comparaison à l'ensemble des aires urbaines de tailles moyennes et du Nord-Est. L'effet local châlonnais contribue négativement pour 27,8% à la diminution de cet emploi sur la période 1999-2009 quand l'effet local attribué aux aires urbaines du Nord-Est contribue dans l'ensemble à -0,2% de la variation de l'emploi de ce secteur.

Variation de l'emploi dans les activités de formation et d'éducation due aux effets locaux

	Variation de l'emploi 1982-1990		Variation de l'emploi 1990-1999		Variation de l'emploi 1999-2009	
	global	due à l'effet local	global	due à l'effet local	global	due à l'effet local
Châlons-en-Champagne	15,6%	4,1%	7,4%	-10,3%	-20,7%	-27,8%
Aire urbaine de 50 à 120 000 habitants	11,4%	-0,1%	15,6%	-2,1%	1,5%	-5,6%
Reims	10,5%	-1,0%	17,1%	-0,6%	7,2%	0,1%
Aire urbaines de 120 à 500 000 habitants	12,4%	0,9%	19,8%	2,1%	5,5%	-1,6%
Epemay	-1,1%	-12,6%	13,4%	-4,3%	-19,2%	-26,3%
Vitry-le-François	17,9%	6,4%	-10,0%	-27,7%	0,0%	-7,0%
Aire urbaines de 15 à 50 000 habitants	11,6%	0,1%	12,4%	-5,3%	0,8%	-6,3%
Aire urbaines du Nord-Est	11,8%	0,3%	17,5%	-0,2%	4,4%	-2,7%

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

3. Spécialisation de l'économie châlonnaise

De façon à mieux apprécier le niveau de spécialisation du territoire châlonnais en termes d'emplois dans les différentes activités à dominante publiques que nous avons détaillée auparavant, on calcule désormais leur indice de concentration.

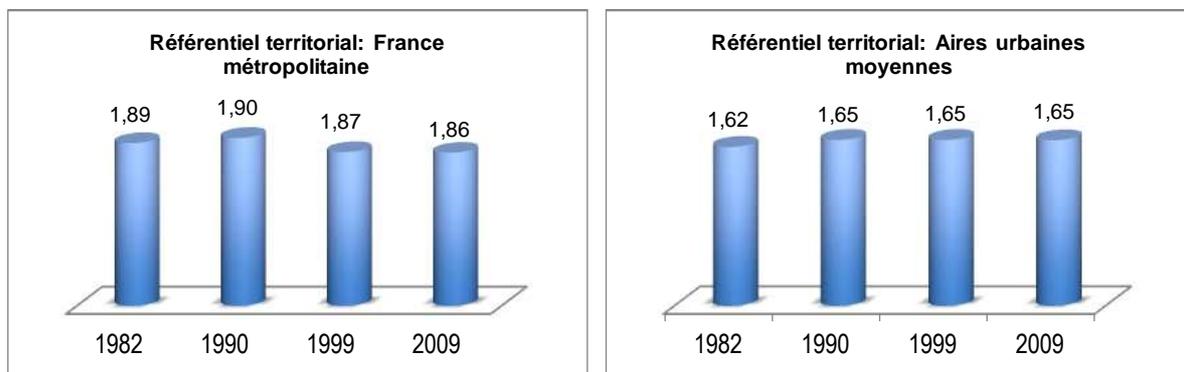
Pour mémoire cet indice a été construit de 2 façons pour prendre en compte 2 référentiels de comparaison différents :

- Le premier permet de mesurer le degré de spécialisation de Châlons-en-Champagne dans les 3 activités de nature publique définies par rapport aux aires urbaines de taille comparable (aires urbaines ayant de 50 000 à 120 000 habitants).
- Le second permet de mesurer le degré de spécialisation par rapport à l'ensemble de la France métropolitaine. Il a été élaboré dans le souci de pallier l'hétérogénéité des villes françaises, entre une aire urbaine parisienne comptant près d'un cinquième de la population nationale et des territoires locaux composés de 2 000 habitants qui n'ont pas les mêmes structures économiques.

1. L'administration publique

La concentration de l'emploi dans l'administration publique est plus marquée à Châlons-en-Champagne

De par ses statuts de capitale régionale et de ville garnison, l'emploi public a toujours eu un rôle important dans l'économie châlonnaise. L'indice de concentration confirme cette importance et mesure le degré de spécialisation dans l'administration publique. De 1982 à 2009, l'indice est stable et prend des valeurs proches de 1,9 pour le référentiel national ; ce qui signifie que l'emploi dans l'administration publique est davantage présent à Châlons-en-Champagne que dans l'ensemble du territoire français. Le deuxième référentiel indique que la spécialisation de l'emploi dans l'administration publique est également plus importante dans l'aire urbaine Châlonnaise que dans l'ensemble des aires urbaines moyennes.

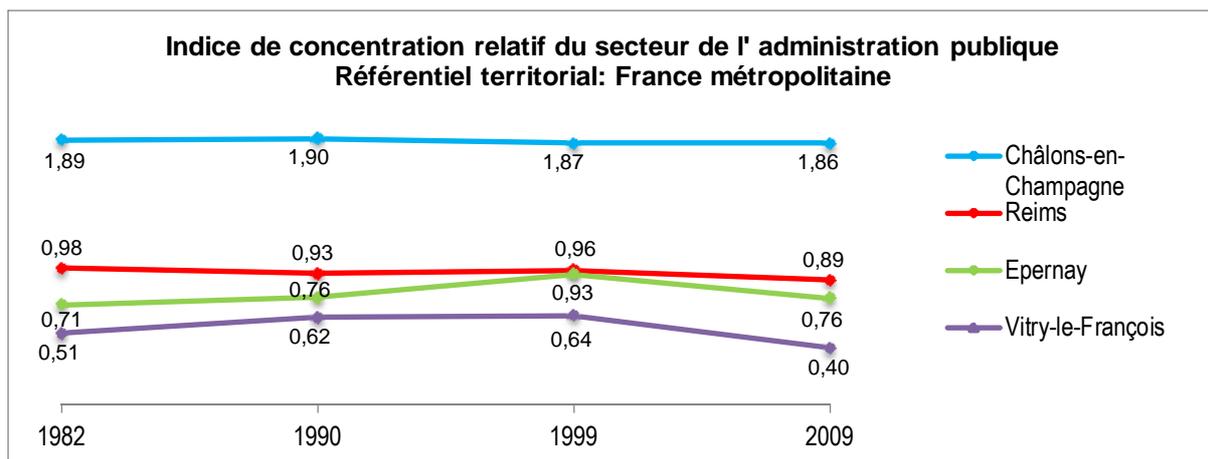


Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

L'administration publique est un secteur structurant historique de l'économie châlonnaise dans la Marne comme dans le Nord-Est français

Au niveau départemental et du Nord-Est français, l'aire urbaine châlonnaise se trouve être l'une des plus sensible aux emplois dans l'administration publique. Parmi les 4 grandes aires urbaines marnaises, elle est la seule à avoir une surreprésentation de ce type d'emploi. Les aires urbaines rémoise, sparnacienne et vitryate sont au contraire sous dotées par rapport au référentiel national et en comparaison avec les aires urbaines de leur catégorie. L'ensemble des aires urbaines du Nord-Est présente en moyenne un indice proche de 1 de 1982 à 2009, ce qui montre là encore toute la particularité de Châlons-en-Champagne avec un indice beaucoup plus élevé proche de 1,9.

Sur la période 1982-2009, l'indice de concentration reste stable indiquant que l'administration publique est un élément structurant pour l'économie de Châlons-en-Champagne. Dans les 3 autres aires marnaises, l'indice diminue sensiblement depuis 1999.



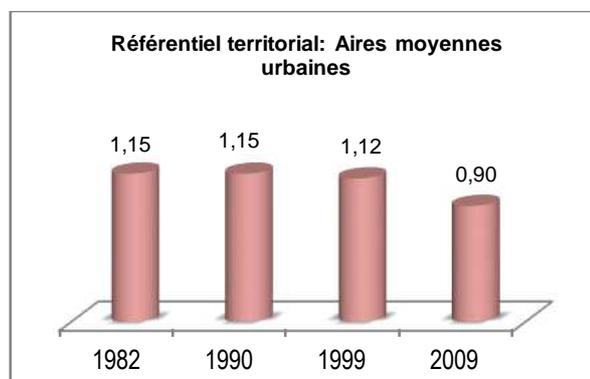
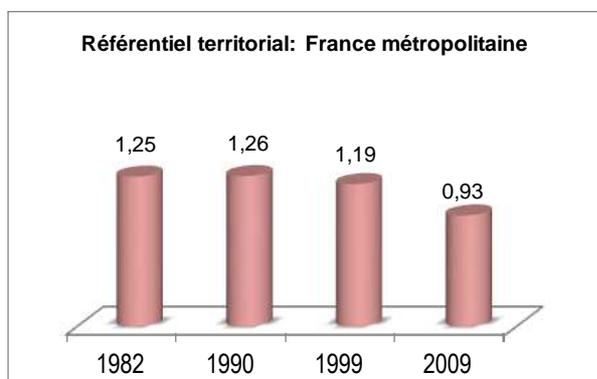
Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

2. Les activités d'éducation et de formation

La spécialisation châlonnaise dans les activités d'éducation et de formation se perd entre 1990 et 2009

En 1982, les activités de formation et d'éducation étaient concentrées dans l'économie châlonnaise par rapport à d'autres activités et en comparaison avec l'ensemble des aires urbaines moyennes et du territoire national, l'indice de concentration de l'emploi dans ces activités atteignant 1,25 alors que le même indice est de 1,09 pour les villes moyennes et de 1,11 pour les aires urbaines du Nord-Est.

A partir de 1990, cet indice diminue sensiblement pour l'aire châlonnaise et affiche une valeur de 0,93 en 2009, illustrant une sous-représentation de cette activité dans l'emploi total. Les 2 référentiels utilisés montrent la même tendance au passage, d'une situation de surreprésentation à une situation de sous-représentation.

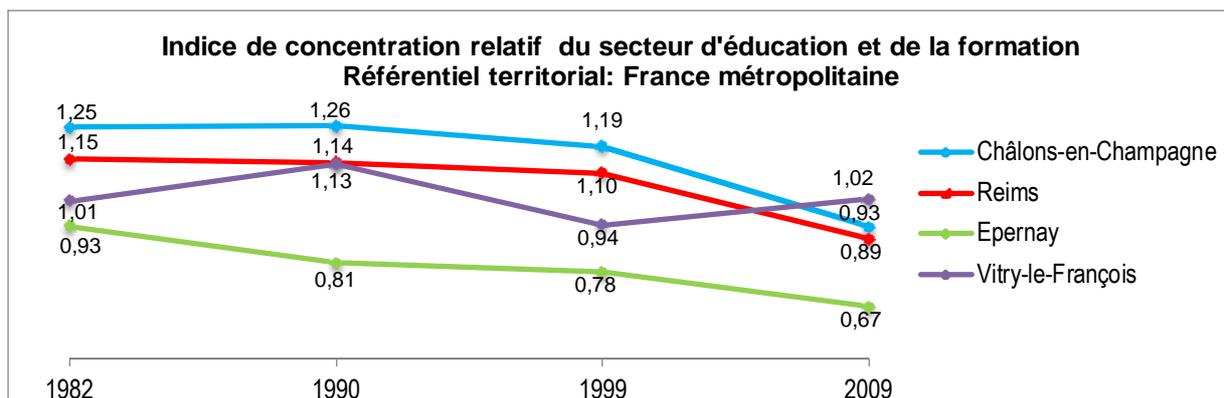


Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

La tendance est similaire dans les aires urbaines marnaises

Les observations faites pour l'aire urbaine châlonnaise peuvent être généralisées pour Reims et Epernay. Leur indice de concentration de l'emploi dans les activités d'éducation et de formation diminue également sensiblement à partir de 1990. De plus, à Reims comme pour Châlons, on passe d'une surreprésentation de ces activités, avec une valeur de 1,15 en 1982, à une sous-représentation en 2009 avec un indice de 0,89. Pour Epernay, la sous concentration s'accroît.

En 2009, ces 3 aires urbaines apparaissent comme sous dotées par rapport aux aires urbaines de leur catégorie et par rapport aux aires urbaines du Nord-Est. Ces résultats montrent qu'en 30 ans, les aires urbaines marnaises, et en particulier Châlons-en-Champagne, n'ont pas connu un essor des activités d'éducation et de formation aussi important qu'au niveau national. L'emploi dans ces activités est en l'occurrence nettement plus dynamique dans les grandes villes et les métropoles françaises.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Variation de l'indice de concentration des activités de formation et d'éducation

	Administration publique				Education et formation			
	1982	1990	1999	2009	1982	1990	1999	2009
Châlons-en-Champagne	1,89	1,90	1,87	1,86	1,25	1,26	1,19	0,93
Aires urbaines de 50 à 120 000 habitants	1,16	1,15	1,13	1,13	1,09	1,09	1,07	1,03
Reims	0,98	0,93	0,96	0,89	1,15	1,14	1,10	0,89
Aires urbaines de 120 à 500 000 habitants	1,11	1,11	1,09	1,08	1,09	1,11	1,10	1,09
Epernay	0,71	0,76	0,93	0,76	0,93	0,81	0,78	0,67
Vitry-le-François	0,51	0,62	0,64	0,40	1,01	1,13	0,94	1,02
Aires urbaines de 15 à 50 000 habitants	0,86	0,90	0,91	0,95	1,12	1,13	1,08	1,04
Aires urbaines du Nord-Est	1,08	1,08	1,07	1,06	1,11	1,11	1,09	1,07

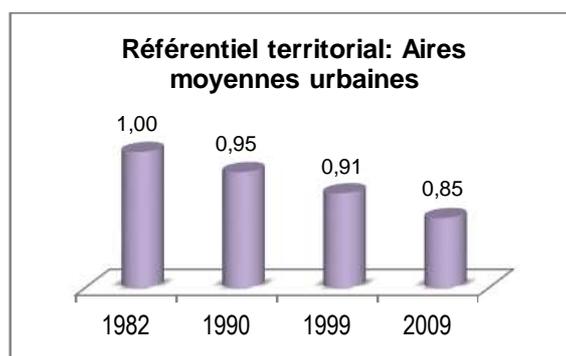
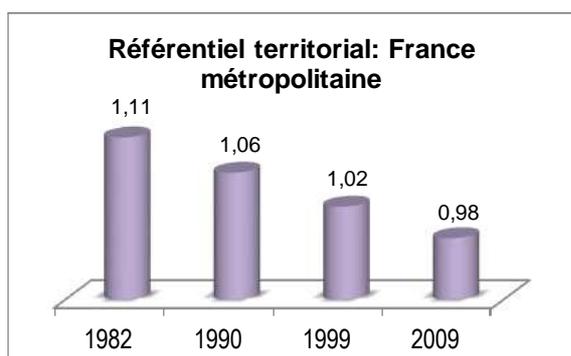
Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

3. Les activités de santé et d'action sociale

La proportion d'emploi dans les activités de la santé et de l'action sociale est plus faible à Châlons-en-Champagne que dans l'ensemble des villes moyennes

De 1982 à 2009, les activités de santé et d'action sociale sont relativement plus concentrées dans l'aire urbaine châlonnaise que dans l'ensemble du territoire français, mais moins concentrées en comparaison des aires urbaines de taille moyenne.

On observe que la concentration de l'emploi de ces activités diminue régulièrement en 30 ans ; ce qui signifie qu'ailleurs l'augmentation de ces emplois est plus forte qu'à Châlons-en-Champagne. Globalement en 2009, celle-ci a une proportion d'emploi dans les activités de santé et d'action sociale proche de la moyenne nationale mais en dessous de la moyenne des aires urbaines moyennes.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

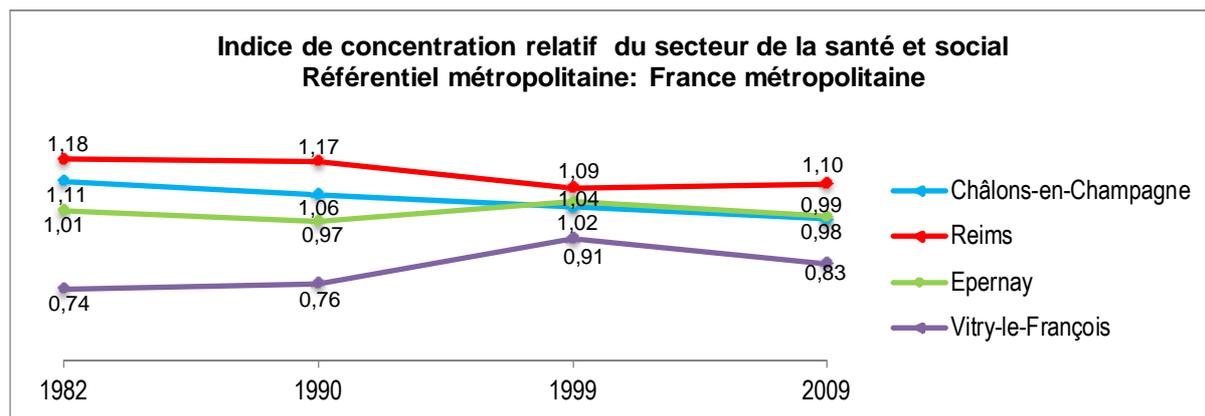
Les aires urbaines marnaises sont relativement moins concentrées en emplois dans les activités de santé et d'action sociale

Au niveau départemental, l'aire urbaine rémoise possède une proportion d'emplois dans la santé et l'action sociale plus importante que dans les 3 autres aires urbaines marnaises. Ce constat peut s'expliquer par l'importance démographique de l'aire urbaine rémoise, par la présence d'un centre hospitalier universitaire et par son influence au-delà de ces limites induisant un nombre important d'établissements hospitaliers et de rayonnement régional.

Cependant, entre 1990 et 1999, la concentration de l'emploi dans les activités de la santé dans l'aire urbaine rémoise diminue par rapport à l'ensemble du territoire national. Cela peut s'expliquer notamment par une démographie moins dynamique que dans d'autres villes françaises. Cette diminution de la proportion de ces emplois touche également l'aire urbaine châlonnaise.

Par ailleurs, entre 1982 et 2009 la proportion d'emplois dans les activités de santé augmente dans l'aire urbaine vitryate, restant tout de même relativement plus faible qu'au niveau national. Quant à l'aire sparnacienne, sur l'ensemble de la période, la proportion d'emplois dans la santé est stable et proche de la moyenne des aires urbaines françaises.

Globalement, en 2009 les aires urbaines marnaises possèdent une proportion d'emplois dans la santé et l'action sociale moins importante par rapport à l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Variation de l'indice de concentration des activités de santé et d'action sociale

	Santé et social			
	1982	1990	1999	2009
Châlons-en-Champagne	1,11	1,06	1,02	0,98
Aires urbaines de 50 à 120 000 habitants	1,11	1,11	1,12	1,15
Reims	1,18	1,17	1,09	1,10
Aires urbaines de 120 à 500 000 habitants	1,08	1,09	1,08	1,10
Epemay	1,01	0,97	1,04	0,99
Vitry-le-François	0,74	0,76	0,91	0,83
Aires urbaines de 15 à 50 000 habitants	1,05	1,10	1,11	1,12
Aires urbaines du Nord-Est	1,10	1,10	1,09	1,07

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

En conclusion ...

Les activités publiques comprennent les activités administratives, de santé, d'action sociale, d'éducation et de formation. Historiquement, il s'agit d'un secteur structurant de l'économie châlonnaise dans la Marne comme dans le contexte géographique du Nord-Est français

Entre 1982 et 2009, l'aire urbaine châlonnaise a gagné 3 500 d'emplois dans les activités publiques ; ce qui représente une progression de 44,3%. Celle-ci est moins importante qu'ailleurs puisque dans l'ensemble des aires moyennes leur progression est de 66,3%, de 72% dans l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est et de 71% en France métropolitaine.

Parmi le type d'activités publiques, l'aire châlonnaise se distingue par une stabilité des effectifs dans les fonctions d'éducation et de formation alors que dans les autres ensembles territoriaux étudiés, ceux-ci augmentent sensiblement.

L'aire urbaine châlonnaise est pénalisée par des facteurs endogènes spécifiques qui freinent la croissance de ces emplois par rapport à l'ensemble des aires urbaines moyennes ; ce qui fait que de 1990 à 2009, on observe un différentiel de croissance en défaveur de Châlons-en-Champagne par rapport aux aires urbaines du Nord-Est et de taille similaire.

La moins forte progression de ces emplois à Châlons-en-Champagne s'explique en partie par :

- une diminution de l'emploi lié aux activités de la Défense depuis la fin du service militaire dans les années 1990.
- à partir de 1999, un écart important de croissance de l'emploi qui s'observe dans les activités de santé et d'action sociale entre Châlons-en-Champagne et les ensembles d'aires urbaines du Nord-Est et de taille moyenne. L'écart est de plus de 10 points. Un élément d'explication est la fermeture de l'hôpital militaire dans les années 1990. Il convient aussi de noter que la croissance est plus faible pour les 4 grandes aires marnaises entre 1999 et 2009, en matière d'emploi dans les activités de santé.

On observe également à partir de 1990, un différentiel de croissance important dans les activités d'éducation et de formation entre Châlons-en-Champagne et l'ensemble national qui se creuse entre 1999 et 2009. On observe une performance moindre dans l'ensemble des aires urbaines de taille moyenne. Il y a un effet lié à la taille de l'aire urbaine qui joue sur la croissance de ces emplois. Les activités d'enseignement étant en croissance de façon plus nette dans les très grandes villes. Les aires urbaines du Nord-Est semblent également dans leur ensemble moins dynamique dans la croissance de ce type d'emploi. L'aire urbaine apparaît ainsi désavantagée à la fois par sa taille, par sa position géographique mais aussi par d'autres facteurs propres qui entraînent cette forte diminution d'emploi.

Annexes

Dans ce document, est utilisé le fichier INSEE intitulé "analyse fonctionnelle des emplois". Celui-ci consiste à regrouper des professions, définies à travers la nomenclature Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activité. Cette analyse des fonctions remplies par les actifs, résulte de la profession qu'ils occupent. Les professions sont réparties en 15 fonctions, certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population.

Annexe 1 : Les fonctions et leurs compositions

L'analyse fonctionnelle des emplois définit 15 fonctions décrites ci-dessous :

- **Conception - recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- **Agriculture et pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- **Bâtiment et travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en oeuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- **Transports - logistique** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises ;
- **Entretien - réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;
- **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé) ;
- **Éducation - formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs. ;
- **Santé et action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- **Culture - loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice.

Annexe 2 : Les libellés des professions constituant les activités essentiellement publiques

Administration publique
Personnel de direction de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)
Ingénieurs de l'Etat (y c. ingénieurs militaires) et assimilés
Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux
Magistrats
Inspecteurs et autres personnels de catégorie A des Impôts, du Trésor et des Douanes
Autres personnels de catégorie A de l'Etat (hors enseignement, patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)
Personnel administratif de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors enseignement patrimoine)
Officiers de l'Armée et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux)
Personnes exerçant un mandat politique ou syndical
Contrôleurs des Impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés
Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)
Personnels administratifs de catégorie B des Collectivités locales et des hôpitaux
Inspecteurs et officiers de police
Adjudants-chefs, adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée et de la Gendarmerie
Agents de constatation ou de recouvrement des Impôts, du Trésor, des Douanes
Adjoint administratifs de la fonction publique (y c. enseignement)
Agents administratifs de la fonction publique (y c. enseignement)
Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)
Agents de police de l'Etat
Agents des polices municipales
Surveillants de l'administration pénitentiaire
Gendarmes (de grade inférieur à adjudant)
Sergents et sous-officiers de grade équivalent des Armées (sauf pompiers militaires)
Hommes du rang (sauf pompiers militaires)
Pompiers (y c. pompiers militaires)
Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels
Agents de surveillance du patrimoine et des administrations

Education et Formation
Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire
Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs
Enseignants de l'enseignement supérieur
Instituteurs
Professeurs des écoles
Professeurs d'enseignement général des collèges
Professeurs de lycée professionnel
Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire
Conseillers principaux d'éducation
Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement
Moniteurs d'écoles de conduite
Formateurs et animateurs de formation continue

Santé et action sociale

Médecins libéraux spécialistes

Médecins libéraux généralistes

Chirurgiens-dentistes (libéraux ou salariés)

Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non-médecins)

Vétérinaires (libéraux ou salariés)

Pharmaciens libéraux

Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle

Médecins hospitaliers sans activité libérale

Médecins salariés non hospitaliers

Internes en médecine, odontologie, pharmacie

Pharmaciens salariés

Cadres infirmiers et assimilés

Infirmiers psychiatriques

Puéricultrices

Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)

Sages-femmes (libérales ou salariées)

Infirmiers en soins généraux salariés

Infirmiers libéraux

Masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs, libéraux

Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs salariés

Autres spécialistes de la rééducation, libéraux

Autres spécialistes de la rééducation, salariés

Techniciens médicaux

Opticiens lunetiers et audioprothésistes (indépendants et salariés)

Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)

Préparateurs en pharmacie

Cadres de l'intervention socio-éducative

Assistants de service social

Conseillers en économie sociale familiale

Educateurs spécialisés

Moniteurs éducateurs

Educateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier

Educateurs de jeunes enfants

Directeurs de centres socioculturels et de loisirs

Animateurs socioculturels et de loisirs

Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)

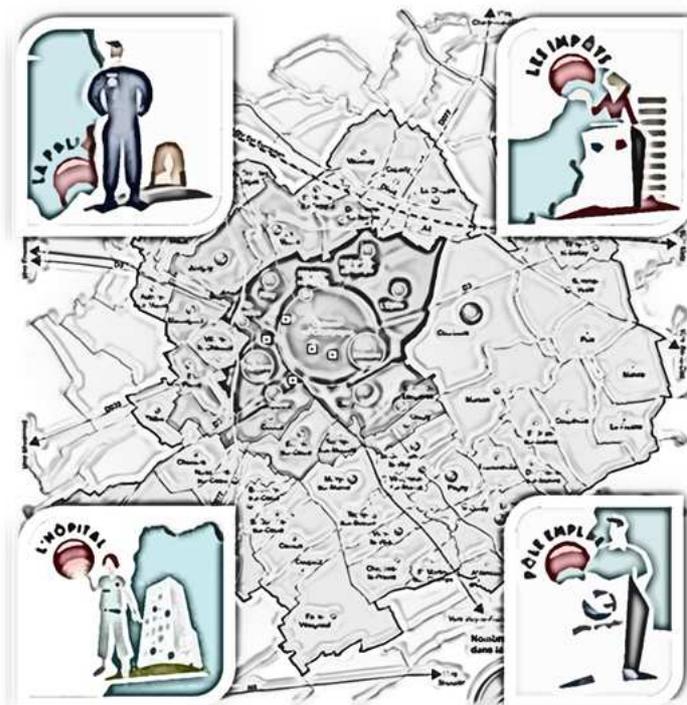
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux

Auxiliaires de puériculture

Aides médico-psychologiques

Repères et analyses de l'emploi châlonnaise

Les activités publiques



Si le territoire est au centre des stratégies d'attractivité pour le développement économique et devient un véritable sujet de l'action publique, les problématiques sont différentes pour les agglomérations de grande taille et pour celles, comme Châlons-en-Champagne d'envergure plus moyenne. Pour les premières, l'enjeu est d'attirer les entreprises, les habitants et les regards alors que pour les secondes, il est plus généralement question, non pas de l'attraction d'entreprises ou d'habitants nouveaux, mais simplement de la capacité à retenir populations et activités en place.

Compte-tenu de sa spécificité en termes de démographie, de tissu entrepreneurial et de statut administratif, l'AUDC entend développer la connaissance et le suivi des dynamiques économiques propres à l'agglomération châlonnaise pour renforcer les actions publiques mises en œuvre localement en la matière.



Agence d'Urbanisme et de Développement
de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne (AUDC)
13 rue des Augustins – CS 60013 – 51005 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 64 60 98
Mail : accueil@audc51.org

Mars 2016

Directrice de publication : Sophie PURON
Rédacteurs : Anthony JOBE et Vincent ANCE
Elinam